

**QUADAGADOOO**  
**LE PETIT VILLAGE**  
**50 000 LE MESNIL ROUXELIN**  
**TEL :06 08 25 26 52**  
**COURRIEL : quadagadoo @ hotmail . Com**

Le 23 et 24 mai 2009, l'association Quadagadoo organise, à travers champs, une ENDURANCE QUAD appelée << **le Guilberville Quadays** >> de 24 heures , n'empruntant pas la voie publique . Cette endurance se déroulera sur la commune de Guilberville (50)

**REGLEMENT PARTICULIER**

- L'épreuve se déroulera conformément au règlement du championnat de Normandie et au code sportif .
- La course est réservée aux quads d'au moins 125 cc selon la formule :  
4 pilotes pour 2 à 4 quads .
- Les droits d'engagement sont de 350 € par équipage (location de transpondeur incluse) pour le Guilberville Quadays
- Pour tous les équipages, un transpondeur sera remis pour les pilotes. Ce transpondeur devra être fixé sur le quad, et ce, dès l'entraînement, par un support acheté au prix de 8€
- La date limite d'inscription est fixée au 2 mai 2009 .
- Les pilotes devront être titulaires :  
d'un permis de conduire ou d'un CASM  
d'une licence FFM en cours de validité (nationale compétition Inter-A-B-Cadet-junior) ou d'une licence 1 épreuve , accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an.
- Ravitaillements et mécanique sont interdits en dehors des stands et se feront << moteur arrêté >> .
- Tout équipage ayant un comportement excessif (vitesse excessive dans les stands, non respect des consignes des commissaires, circuit emprunté en sens inverse.....) pourra être disqualifié sur demande du directeur de course .
- Les vérifications administratives et techniques se feront le samedi de 8h00 à 12h00.
- Les entraînements débuteront à 13h30.
- Le départ sera donné type << 24 heures du Mans >>, à 15h00 le 23 mai 2009 et l'arrivée aura lieu le 24 mai 2009 à 15h00.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course 1 heure avant le départ, pour des circonstances liées à la sécurité ou aux conditions climatiques. Dans ce cas, les pilotes se verront remettre leurs engagements et ne pourront prétendre à aucun autre dédommagement .

- Le classement sera établi à la fin de l'épreuve suivant le nombre de tours effectués par chaque équipage.
  - Pour être classé, il faudra avoir effectué au moins les trois quart des tours parcourus par l'équipage classé 1 au scratch.
  - Un classement sera établi pour les catégories : scratch, féminine, licence 1 épreuve.
  - Les pilotes mineurs devront obligatoirement joindre à leur bulletin d'engagement une autorisation parentale écrite, spécifique pour l'épreuve, précisant les noms , prénoms, et numéro de téléphone des parents .
  - Pour les pilotes participant à un championnats, se référer au règlement particulier de celui-ci .
  - Il est formellement interdit de fumer dans les stands de ravitaillements (pilotes, assistance, publics) .
  - Règles environnementales : Afin de se conformer à l'article 32 du règlement FFM , chaque équipage devra mettre en place dans son stand, un tapis environnemental, pour protéger le sol des phases d'entretien du quad .
  - Assurances : conforme à la législation en vigueur souscrite auprès de la compagnie
  - L'utilisation de motos est interdite en dehors de la piste sous peine de sanctions, l'utilisation de mini moto, scooter ou autre engin à moteur est interdite dans le parc coureur, sur le parking, dans les stands et dans la partie réservée au public .
  - Réclamation : elles devront être formulées par écrit auprès du directeur de courses et être accompagnée d'un chèque de 75€ .Les prescriptions générales des championnats de Normandie sont applicables.
- 
- Officiels : Directeur de course : Ludovic ANQUETIL  
 Commissaires sportifs : Eric FLAMBAED / Jean Yves ANGE  
 Commissaires de piste : Raymond LEGRAND (responsable)  
 Commissaires techniques : Jean Claude PINEL / Didier Le BLAY

Le Président  
Eric Gabriel